



famille retraite services Attestation de loyer



| A remplir par le propriétaire, le bailleur, la famille d'accueil Art. D542.17 et R 831.11 du code de la Sécurité sociale Arrêté du 22 août 1986 |
|--|
| Nom et prénom ou raison sociale (du propriétaire, bailleur ou mandataire, de la famille d'accueil) : SARL 66 INVEST |
| Adresse: 3 BOWEVARD DES ALLIÉES 94600 CHOISY LEROI |
| N° de téléphone : |
| Nº de fax : O1 U8 92 O7 O7 Adresse mél : Gestion choisy-Hiais@ LA Foret. com |
| N° SIRET: \$006 17 334 600 27 |
| certifie sur l'honneur que M. ou Mme (nom et prénom) : MITO ATIV et M. ou Mme (nom et prénom) : |
| est (sont) locataire(s) en titre depuis le du logement situé (adresse complète) |
| ■ S'agit-il d'une chambre (pièce unique sans WC) ? □ oui 🛛 non |
| |
| ■ Surface réelle du logement (en mètres carrés) : 122 m² |
| ■ S'agit-il d'une colocation (sauf concubinage) ? ☐ oui ☐ non. Si oui nombre de colocataires (y compris le demandeur) ☐ |
| ■ Montant mensuel du loyer (payé par le locataire ou le colocataire pour un mois complet) |
| - Mois d'entrée dans les lieux, précisez ce mois : FEMLLER |
| Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si meublé : montant charges comprises € |
| Montant total du loyer en cas de colocation : € |
| - Mois de juillet, précisez l'année : Landa de la land |
| Loyer sans les charges : € Montant des charges : € Si meublé : montant charges comprises € |
| ■ Votre locataire (ou colocataire) est-il à jour dans le règlement de ses loyers ? 🂢 oui 🗌 non |
| ■ S'il n'est pas à jour dans le règlement de ses loyers, mois du dernier loyer acquitté : |
| ■ S'agit-il d'une sous-location ? □ oui |
| autre (préciser) : |
| ■ S'agit-il d'un hôtel ou d'une pension de famille : □ oui □ non |
| ■ Si le logement est conventionné |
| code bailleur |
| code programme code locataire |
| • n° de convention |
| signée le renouvelée le |
| ■ S'il s'agit d'un logement pour lequel l'allocation de logement est versée automatiquement au bailleur |
| code bailleur code agence |
| • code locataire |
| ■ Dans les autres cas, souhaitez-vous recevoir directement l'aide au logement ? (A compléter uniquement si vous remplissez ce document pour |
| la première fois) Oui non (Si oui n'oubliez pas de remplir la demande de versement direct) |
| ■ Le logement répond-il aux caractéristiques de décence énumérées ci-dessous : Xoui |
| Principales caractéristiques de décence que le logement doit respecter (décret 2002-120 du 30 janvier 2002) |
| Le logement ne doit pas avoir fait l'objet d'un arrêté d'insalubrité ou de péril; la toiture, les murs, les peintures, les plafonds, les planchers, les installations électriques et de gaz ne présentent pas de risques manifestes pour la santé et la |
| |
| sécurité physique des locataires ; - l'éclairage et la ventilation sont suffisants et sans danger ; - il y a au moins un coin cuisine avec un point d'eau potable froide et chaude ; - l'installation de chauffage est suffisante et sans danger ; - l'installation sanitaire : |
| • If y a an moins an confine avec an point dead potable mode et chadde ; • I installation de chauffage est suffisante et sans danger ; |
| l'installation sanitaire : s'il s'agit d'un logement de plus d'une pièce, l'installation sanitaire est complète et intérieure au logement, avec douche ou baignoire et WC |
| - si le logement ne comporte qu'une seule pièce, il y a au moins des WC qui peuvent être extérieurs au logement |
| • le logement comporte une pièce principale ayant soit une surface d'au moins 9 m² pour 2,20 m de hauteur, soit un volume habitable d'au moins de 20 m². |
| A CKOISY (E RO) Le OU O3 2025 (du propriétaire ou du bailleur fontamilise de adqueil) |
| Ten.: 03 48 Com |
| Sold an oppinal or 1730 E.S. NYS AND ST. 323 AVE TVS INTO |
| Vous avez l'obligation de signaler immédiatement tout changement modifiant cette déclaration. |
| La Cat/MSA vérifie l'exactitude des déclarations (Article L. 114-19 du code de la Sécurité sociale). La loi punit quiconque se rend coupable de fraude ou de fausse déclaration (Articles L. 114-9 - dépôt de plainte de la Caisse pouvant aboutir à : travail d'intérêt général, amende ou peine de prison, L. 583-3, L. 831-7 du code de la Sécurité sociale et |
| 1. 351-12 du code de la Construction et de l'habitation - sans préjudice des sanctions pénales encourues, L. 114-17 du code de la Securite sociale - prononce de penalités). |
| l a loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de |
| rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande. |
| Emplacement réservé à la Caf Date demande : 20 janvier 2025 AMIN-EDDINE MITO |

AFFRAD fpape931 MAT 8412837 N -IDX X 5002503 W 931 -PAGE 1/2

